

## Ebia : la France comme valeur d'exemple

Du 12 au 14 septembre dernier s'est tenue la 14<sup>ème</sup> assemblée générale de l'Ebia, l'Association européenne des fabricants de literie, à Budapest. L'occasion de faire un tour d'horizon du secteur et de constater que notre pays a valeur d'exemple en matière de prise en compte des produits en fin de vie.

Après l'Ecosse et Edimbourg, c'est en Hongrie, à Budapest, que s'est tenue l'assemblée générale de l'Ebia, quarzième du nom.

Une réunion importante puisqu'elle réunit les industriels du secteur de huit pays, même si cette année certaines défections ont été remarquées, notamment dans la délégation allemande. Quoi qu'il en soit, ce rendez-vous est l'occasion de faire le point sur les différents marchés.

« Pour l'ensemble des huit pays membres, nous constatons une baisse générale du volume. Il n'y a qu'en Autriche où le marché est en progression et, dans une mesure moindre et pour 2012, le marché français.

Si vous me passez l'expression, en Belgique et en Allemagne, le marché de la literie est comme-ci, comme ça. L'Espagne est en perte importante.

Je signale tout de même par rapport à d'autres secteurs industriels en Europe, la literie ne se porte pas trop mal », analyse Endre Varga, secrétaire général de l'Ebia, lors de la conférence de presse qui s'est tenue à l'issue des travaux de l'assemblée générale.

Voici, pour quelques-uns de nos voisins, les informations que nous avons pu recueillir durant l'assemblée générale.

On le sait, l'Allemagne fait figure du bon élève de la classe européenne, sa situation économique étant enviable. Et, la réélection de la Chancelière Angela Merkel laisse supposer un maintien de la politique économique mise en place, la croissance devant toujours être au rendez-vous.

Hélas, le marché de la literie d'Outre-Rhin est moins encourageant que celui de l'économie générale. Pour le premier semestre de cette année, un recul de 1 % a été enregistré par rapport à la même période de 2012. Il s'agit là d'un recul en valeur ; en volume la perte est de l'ordre de 4 %.

En Grande-Bretagne, malgré des signes encourageants pour l'économie en général, une enquête réalisée par l'Association de la literie (NBF) indique que, pour les quatre premiers mois de l'année en cours, le chiffre d'affaires est étale par rapport à l'année dernière.

« Dans ce cadre général, il faut souligner qu'il existe de grandes



Endre Varga.



Ward Dupont.



Franck Verschuere.



Dominique Mignon.



Ryan Trainer.



Jamie Anderson.

disparités selon les opérateurs, qu'ils soient industriels ou distributeurs», nous précise Jessica Alexander, directrice exécutive de la National Bed Federation.

Longtemps en excellente santé financière, la mauvaise passe économique des Pays-Bas persiste depuis 2008, même s'il y a eu une petite reprise en 2010. Mais depuis l'encéphalogramme du PIB reste plat.

Et, dans ce pays sans doute plus qu'ailleurs, la construction et les déménagements ont toujours été d'importants vecteurs économiques. Or, c'est une sévère diminution de cette activité que connaissent les Pays-Bas.

Ceci a, bien évidemment, une conséquence directe sur le chiffre d'affaires de l'ameublement en général et de la literie en particulier. La baisse est comprise entre 8 et 10 % pour cette famille de produits en 2011 et 2012. Pour les

six premiers mois de l'année en cours, selon les chiffres encore provisoires, la chute est comprise entre 12 à 15 %.

Un des grands opérateurs de ce marché, dont l'enseigne pourrait se traduire dans la langue de Molière par « Le Meilleur Lit », a annoncé une perte de 12 % de son chiffre d'affaires pour le premier semestre de 2013.

Les Italiens ont bénéficié d'un décret gouvernemental publié le 4 juin dernier qui leur permet de profiter d'un abattement fiscal correspondant à 50 % de la somme dépensée (dans la limite de 10 000 euros) pour tout ce qui concerne l'amélioration de l'habitat, ameublement et literie compris.

Selon Federlegno (l'homologue de l'Unifa Outre-Alpes), ce coup de pouce fiscal devrait permettre une augmentation de la consommation dans ces familles de produits de 1,8 milliard d'euros.

La fédération italienne du commerce de l'ameublement s'appête à lancer une campagne publicitaire pour inciter les consommateurs italiens à pousser la porte de leur magasin.

Notre tour d'horizon nous a permis de constater qu'à l'instar de la France - dont les actions sont citées en exemple - de nombreux pays ont droit à des campagnes incitant les consommateurs à changer leur literie. C'est particulièrement vrai en Allemagne et au Royaume Uni.

### La fin de vie des produits

Si l'on excepte l'intervention de Jamie Anderson qui a évoqué un sujet déjà rebattu - « le subtil art du succès » - mais avec brio et sachant galvaniser son auditoire, les travaux de l'assemblée générale ont été

cette année très techniques.

Nous pourrions résumer ceux-ci sous le thème de l'écologie.

Ainsi, après un processus de plusieurs années, la révision de l'étiquetage sur l'Eco-label européen en matière de literie est entrée dans sa phase finale.

Les membres du comité technique de l'Ebia ont apporté de substantielles modifications au projet initial « dans l'intérêt de notre industrie et pour éviter les contraintes indésirables ».

Ce nouveau label, dont l'usage sera facultatif, entrera en vigueur d'ici la fin de cette année.

L'autre sujet important des travaux a porté sur le recyclage de la literie en fin de vie.

Les responsables de l'Ebia ont fait réaliser un rapport en la matière à l'échelle européenne. Tous les aspects ont été étudiés, qu'il s'agisse des implications législatives nationales et européennes, de l'impact





Les discussions vont bon train en attendant le bus.



Luis Flaquer, Gérard Delautre et Odile Duchêne.



L'équipe Pikolin.

des matériaux utilisés dans le cycle de production, des marchés et solutions du recyclage.

Ce document a été remis aux membres et doit servir de ligne directrice quant à la position de l'Ebia sur cette épineuse question.

Ward Dupont, du Cabinet Empa Consult, qui connaît parfaitement les arcanes de la Commission européenne et les réglementations de l'Union, a dressé un tableau général de la situation en précisant tout d'abord que chaque Européen produit annuellement 525 kilos de déchets.

En 2030, la demande d'énergie aura augmenté de 45 % et 80 % de cette énergie sera à base de fossiles.

« En Europe, 30 millions de

matelas sont annuellement en fin de vie, cela représente 450 tonnes. 60 % d'entre eux sont enterrés et 40 % incinérés.

Or, une réglementation européenne impose que l'enfouissement devra avoir diminué de 35 %. Certains pays ont déjà totalement interdit cette technique pour des produits à forte valeur énergétique : Belgique, Autriche, Danemark, Allemagne, Italie et Suisse ».

Dans ce contexte, l'intervention de Dominique Mignon, directrice générale d'Eco Mobilier était attendue. La France fait figure d'exemple pour avoir, très concrètement et en peu de temps, monté une filière de récupération et de recyclage pour l'ameublement.

C'est en anglais qu'elle s'est



Le dîner de gala.

adressée à son auditoire pour expliquer que le fameux Grenelle de l'Environnement avait, entre autres, fixé comme objectif de réduire la part de l'enfouissement des produits en fin de vie de 55 % à 20 % d'ici 2015.

Or, actuellement la quasi-totalité des matelas jetés sont enfouis.

On estime que les déchets d'ameublement représentent 1,7 million de tonnes par an. « Les matelas représentent 7 % du tonnage mais 12 % des coûts de traitement ».

La directrice générale d'Eco Mobilier a rappelé qu'en 2017, ce système reviendra à 4 % du chiffre d'affaires de l'industrie de l'ameublement, soit 350 millions d'euros.

Actuellement 4 385 industriels du secteur sont membres d'Eco Mobilier dont le budget 2013 est de 72 millions d'euros, dont 12 % sont consacrés à la literie.

Elle a rappelé qu'il existe en France actuellement 3 sites de recyclage de matelas, dont celui du Groupe Cauval, avant d'expliquer en détail la mécanique d'Eco Mobilier. Pour vous l'avoir déjà largement présentée dans nos colonnes, nous n'y reviendrons pas.

Ce qui est certain, c'est que cette présentation a suscité un grand intérêt et de nombreuses questions, tant en séance plénière qu'en aparté.

## De l'autre côté de l'Atlantique

Le dernier intervenant des travaux de l'assemblée générale a été Ryan Trainer qui s'est exprimé en qualité de président de l'Ipsa, l'association des fabricants de literie des Etats-Unis qui compte 684 adhérents.

« Le marché de la literie représente 6,8 milliards de dollars par an. En voici les grandes tendances :

- Nous assistons à une concentration de l'industrie ;
- Le prix unitaire des produits a tendance à monter ;
- Le King Size - soit une dimension de 160 x 200 - représente 40 % du marché ;
- De plus en plus d'industriels font du marketing dans les accessoires de la literie ».

renovés ou recyclés, cette dernière solution représentant 30 % du total ».

Ryan Trainer a encore expliqué que l'Ipsa avait créé une association sans but lucratif qui collecte auprès des distributeurs et recycle les vieux matelas. Une incitation financière a été mise en place pour les industriels qui participent à cette opération.

« C'est une approche qui démontre que notre secteur industriel prend en compte et en charge les questions écologiques ».

En conclusion, le président de l'Ebia a déclaré :

« Il est évident que nous devons trouver une solution pour que notre secteur d'activité soit « eco-friendly », mais nous devons aussi prendre en compte le problème du coût qui ne peut être déraisonnable, surtout dans la difficile période économique que nous connaissons ».

Restait à Franck Verschuere à annoncer le lieu où se tiendra la 15ème assemblée générale de l'Ebia : ce sera à Saint Petersburg.

C.B.

## Ebia Award

Depuis six ans, tous les ans, l'Association européenne des industriels de la literie remet, à l'occasion de son assemblée générale, un prix - Ebia Award - qui vise à récompenser une personnalité du monde médical travaillant sur le sommeil.

Outre le Trophée, un chèque de 5 000 euros permet à la personne ainsi mise à l'honneur de poursuivre ses recherches ou ses travaux.

On se souvient que, par deux fois, des Français ont été ainsi honorés : le Professeur Damien Léger et le Docteur François Dufrez.

Cette année, c'est Kathleen Mc Grath qui s'est vue attribuer l'Ebia Award.

Infirmière de formation, la lauréate travaille en crèche et s'est intéressée à ce titre au sommeil des petits.

Elle a créé en 1986 le Service consultatif médical des mamans. Une association qui, à travers tout le Royaume-Uni, donne par téléphone des conseils aux mères dont les enfants connaissent des troubles du sommeil.

Elle forme des infirmières pour qu'elles soient à même de répondre aux angoisses des mamans et continue de travailler sur le sommeil des bébés, ses travaux faisant autorité.

Elle a publié, en 2009 et en 2012, deux guides de « bonne nuit », a lancé un site Internet ([www.perfectsleepenvironment.org.uk](http://www.perfectsleepenvironment.org.uk)) et participe en tant que spécialiste à de nombreuses émissions à la radio ou à la télévision.

C'est lors du dîner de gala qu'a été officiellement annoncé le nom de la lauréate. Pour des raisons professionnelles Kathleen Mc Grath n'a pu être présente. C'est donc Jessica Alexander, directrice exécutive de la National Bed Federation qui a reçu le prix qu'elle va transmettre à la lauréate.



Kathleen Mc Grath.



Jessica Alexander.